



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 JUIN 2014 TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	928
2. ORDRE DU JOUR.....	928
2.1 2014 06 096 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014.	928
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	929
3.1 2014 06 097 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mai 2014	929
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	929
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	929
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	929
5.1 Présences et période de questions	929
6. RAPPORTS	929
6.1 Rapport du maire	929
6.2 Rapport des comités.....	930
6.3 Rapport du directeur général.....	930
7. ADMINISTRATION.....	930
7.1 2014 06 098 Invitation - tournoi de Golf de la Fête régionale de la Famille de la MRC de Coaticook le 3 juillet 2014.....	930
7.2 2014 06 099 Congrès des élus	930
7.3 2014 06 100 Appui au projet Analyse de faisabilité et d'implantation du projet de communication territoriale de la MRC de Coaticook	931
7.4 2014 06 101 Autorisation de destruction - archives.....	931
7.5 2014 06 102 Processus d'approbation des projets et la mise en place du nouveau Pacte rural 2014-2019	931
7.6 2014 06 103 Demande de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons concernant l'achat du terrain utilisé en cour d'école	932
7.7 2014 06 104 Demande d'aide pour la cour d'école et les barrières.....	932
7.8 2014 06 105 Demande pour les rideaux au centre communautaire.....	933
7.9 2014 06 106 Dossier d'immeuble de la Caisse au 1387, chemin Favreau	933
8. Urbanisme.....	933
9. VOIRIE MUNICIPALE	933
9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2014.....	933



9.2	2014 06 107 Affectation de 82 850 \$ aux dépenses de voirie.....	934
10.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	934
11.	SÉCURITÉ	934
11.1	2014 06 108 Modification du greffe et du chef-lieu de la Cour municipale commune de Coaticook.....	934
12.	LOISIRS ET CULTURE	935
12.1	2014 06 109 Rémunération de la coordonnatrice et des monitrices du Service d'animation estivale (S.A.E.) de Sainte-Edwidge pour la saison 2014	935
12.2	2014 06 110 Entente avec la Ville de Coaticook pour le sauveteur de la piscine municipale	935
12.3	2014 06 111 Tarifs d'entrée piscine 2014	935
12.4	2014 06 112 SAE - subvention accordée aux inscriptions des résidents	935
12.5	2014 06 113 Appui à la demande au fonds initiative d'investissement local	936
13.	CORRESPONDANCE.....	936
13.1	2014 06 114 Adoption de la correspondance.....	936
14.	TRÉSORERIE	936
14.1	2014 06 115 Adoption des comptes à payer au 2 juin 2014.....	936
14.2	Conciliation bancaire au 30 avril 2014	936
14.3	Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2014	936
14.4	Délégation au 31 mai 2014	936
14.5	Liste des déboursés au 31 mai 2014	936
14.6	2014 06 116 Dépôt et adoption des états financiers 2013	937
15.	Varia et période de questions.....	937
16.	2014 06 117 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....	937

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 juin 2014, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. **Ouverture**
2. **Ordre du jour**
- 2.1 **2014 06 096 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014.**

1. **Ouverture**
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Mot de bienvenue du maire
 - 1.3 Présence des membres du conseil
2. **Ordre du jour**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014
3. **Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
 - 3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014
4. **Suivi des affaires découlant du point 3**
 - 4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire
5. **Visite et période de questions**
 - 5.1 Présences et période de questions
6. **Rapports**
 - 6.1 Rapport du maire
 - 6.2 Rapport des comités
 - 6.3 Rapport du directeur général
7. **Administration**
 - 7.1 Golf de la MRC de Coaticook
 - 7.2 Congrès des élus les 25,26 et 27 septembre
 - 7.3 Appui au projet d'analyse de faisabilité et d'implantation du projet de communication territoriale de la MRC de Coaticook
 - 7.4 Autorisation de destruction - archives
 - 7.5 Processus d'approbation des projets de la mise en place du nouveau Pacte rural 2014-2019
 - 7.6 Demande de la CSHC d'acheter le terrain utilisé en cour d'école
 - 7.7 Demande d'aide pour la cour d'école et les barrières
 - 7.8 Demande pour les rideaux au centre communautaire
 - 7.9 Dossier d'immeuble de la Caisse au 1387, chemin Favreau
8. **Urbanisme**

Rien à signaler
9. **Voirie**
 - 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mai
 - 9.2 Affectation de 82 850\$ aux dépenses de voirie
10. **Environnement et hygiène du milieu**

Rien à signaler
11. **Sécurité**
 - 11.1 Modification du greffe et du chef-lieu de la Cour municipale commune de Coaticook
12. **Loisirs et Culture**
 - 12.1 Rémunération de la coordonnatrice et des monitrices du Service d'animation estivale (S.A.E.) de Sainte-Edwidge pour la saison 2014



7.8 2014 06 105 Demande pour les rideaux au centre communautaire

ATTENDU qu'une demande du comité de parents de l'école de Sainte-Edwidge concernant les rideaux au Centre communautaire a été déposée au conseil le 7 avril 2014;

ATTENDU qu'une offre a été faite au Comité des activités parascolaire de Compton au montant de 300 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte de payer le montant de 300 \$ au Comité des activités parascolaire de Compton pour les rideaux;

QUE les rideaux seront installés par le comité et demeureront installés pour toutes les activités que se déroule au Centre communautaire;

QUE le conseil autorise le directeur général à faire parvenir le paiement à Parascolaire de Compton et d'en informer le comité de l'école de Sainte-Edwidge.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 520.

7.9 2014 06 106 Dossier d'immeuble de la Caisse au 1387, chemin Favreau

ATTENDU que la municipalité a eu plusieurs échanges en courriel avec les responsables de l'immeuble de la Caisse au 1387, chemin Favreau à Sainte-Edwidge;

ATTENDU que la fermeture du service de la succursale de Sainte-Edwidge le 6 mars 2014, a amené beaucoup d'amertume chez les élus et les citoyens;

ATTENDU que les membres du conseil aimeraient avoir la possibilité de rencontrer et de discuter avec les responsables de la vente de l'immeuble et des projets porteurs dans la municipalité auquel la Caisse pourrait participer;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton demande un report du projet de vendre l'immeuble de la Caisse d'un délai minimum de 30 jours afin de pouvoir rencontrer les responsables du dossier;

QUE le conseil municipal souhaite convenir d'une rencontre avec les responsables de la vente dans les meilleurs délais;

QUE le conseil autorise le directeur général à faire parvenir la présente résolution à monsieur Robert Downer, conseiller en gestion immobilière et disposition d'actifs et à monsieur Pierre Langevin, directeur général de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Urbanisme

Rien à signaler.

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2014

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 4 mai 2014 au 31 mai 2014. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.



12. Loisirs et Culture

12.1 2014 06 109 Rémunération de la coordonnatrice et des monitrices du Service d'animation estivale (S.A.E.) de Sainte-Edwidge pour la saison 2014

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QU'une coordonnatrice soit engagée pour une période de 9 semaines au taux horaire de 13.25 \$ pour l'été 2014;

QUE deux monitrices soient engagées au prix de 10.45 \$ heures pour une période de 7 semaines;

QUE pour le service de garde sera payé à l'heure selon le calendrier pour chaque semaine.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

12.2 2014 06 110 Entente avec la Ville de Coaticook pour le sauveteur de la piscine municipale

Reporté à la séance du 7 juillet 2014

12.3 2014 06 111 Tarifs d'entrée piscine 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE les frais de fréquentation pour la piscine pour l'année 2014 soient les mêmes qu'en 2013, c'est-à-dire:

<i>Nombre de personnes</i>	<i>Coût 2014</i>
Passe pour une personne	25 \$
Passe familiale de 2 personnes	35 \$
Passe familiale de 3 personnes	45 \$
Passe familiale de 4 personnes	65 \$
Passe familiale de 5 personnes	80 \$
Passe familiale de 6 personnes	95 \$
Entrée par personne pour une journée	2 \$

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

12.4 2014 06 112 SAE – subvention accordée aux inscriptions des résidents

CONSIDÉRANT qu'une évaluation des coûts rattachés à l'embauche d'employés, à l'organisation des activités et aux infrastructures est de l'ordre de 535.00\$ par enfant sur des prévisions des dépenses de 23 118.00 \$;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à Service Canada pour obtenir une subvention au niveau de la masse salariale des employés embauchés ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal envisage de privilégier les inscriptions de résidents de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;



la liste des déboursés pour le mois de mai est de 55 160.48 \$ ainsi que la liste des prélèvements de 16 647.97 \$;

QUE la présentation de la conciliation bancaire au 30 avril 2014 soit acceptée telle que déposée ;

QUE le montant des comptes à recevoir est de 230 767.17 \$ au 31 mai 2014 ;

QUE le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 137 325.28 \$ au 2 juin 2014.

14.6 2014 06 116 Dépôt et adoption des états financiers 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil adopte le rapport financier 2013 tel que préparé et déposé par la firme de comptable agréé Pellerin Potvin Gagnon S.E.N.C.R.L.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir le document au MAMROT.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

15. Varia et période de questions

Réfugiés Syriens

Monsieur Gary Caldwell fait mention qu'un programme Fédéral existe pour les réfugiés. Après discussion, le conseil ne donne pas suite.

Balayage des rues par monsieur Ronald Bergeron

- Le travail n'a pas été bien fait
- Transport du gravier pas à la bonne place
- De retenir le chèque
- Le conseil après discussion, n'est pas satisfait
- De vérifier auprès de l'inspecteur

Entretien de la piscine par monsieur Jacques Ménard

- Faucher entre la piscine et la clôture

16. 2014 06 117 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 2 juin 2014 soit levée, il est 22 h 44.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Réjean Fauteux Directeur général et secrétaire-trésorier
--	--